



main levée non restituer

Par **mayeras colette**, le **08/08/2017** à **13:54**

bonjour

j'attends depuis deux mois une main levée, après avoir acquitter le décompte des sommes dues auprès d'un huissier de justice.

main levée qui devait m'être remise deux semaines après encaissement du virement bancaire malgré plusieurs relances téléphoniques et visites de ma part à son étude.

celui -ci maintenant me signale une erreur de calcul sur le décompte, et dit devoir réactualiser une nouvelle facture avec des frais et intérêts supplémentaires.

je n'ai toujours pas la main levée

ma question: est ce légal deux mois après de proposer une facture d'ajustement pour cette même dette puisque je me suis déjà acquitté de celle -ci

cordialement